

heureusement avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et des récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, j'ai eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada : les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Au cours de mon voyage, j'ai été agréablement impressionné par les manifestations d'une profonde joyauté et d'esprit public, et malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, j'ai remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada : foi qui est une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité de mes conseillers a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union. Ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social vous seront soumis. Vous serez aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, et aussi un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai donné ordre de mettre sous vos yeux les comptes de l'année écoulée. Les estimations budgétaires pour l'année prochaine vous seront aussi soumises. Elles ont été préparées au point de vue de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service administratif.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous laisse aux importants devoirs qui vous incombent en souhaitant sincèrement que vos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

M. FOSTER : Je propose :

Que le discours par lequel il a plu à Son Excellence d'ouvrir la session soit pris en considération demain.

Motion adoptée.

M. L'ORATEUR.

COMITÉS PERMANENTS.

M. FOSTER : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants : —1. Privilèges et élections.—2. Lois expirantes.—3. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4. Bills privés.—5. Ordres permanents.—6. Impressions.—7. Comptes publics.—8. Banques et commerce.—9. Agriculture et colonisation ; et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Motion adoptée.

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES.

M. L'ORATEUR dépose sur le bureau de la chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement.

M. FOSTER : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée et la séance est levée à 3.45 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, le 19 avril 1895.

M. L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE — ÉCONOMIE INTERNE.

M. FOSTER présente un message de Son Excellence le gouverneur général.

M. L'ORATEUR donne lecture du message :

ABERDEEN,

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable George-Eulas Foster, ministre des Finances, l'honorable sir Charles-Hibbert Tupper, ministre de la Justice, l'honorable John-Graham Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux et l'honorable Joseph-Aldric Quimet, ministre des Travaux publics, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts révisés du Canada, intitulé : Acte concernant la Chambre des Communes." Hôtel du Gouvernement,

Ottawa, le 18 avril 1895.

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE.

M. BENNETT : En me levant, M. l'Orateur, pour proposer qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, en réponse au discours du trône, à cette session qui, selon toute probabilité, sera la dernière du septième parlement du Canada, j'ai le sentiment intime de la tâche qui m'est confiée et je comprends l'honneur fait au comté que je représente et à mon humble personne.

Je regrette, du fond du cœur, le triste événement dont il est fait mention au premier paragraphe.